

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 août 2013**

Après émargement des adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint, le Président de l'ARM, Monsieur Alain Hermet déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARM ouverte.

## **1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2012**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

## **2/ Rapport moral de l'année 2012/2013**

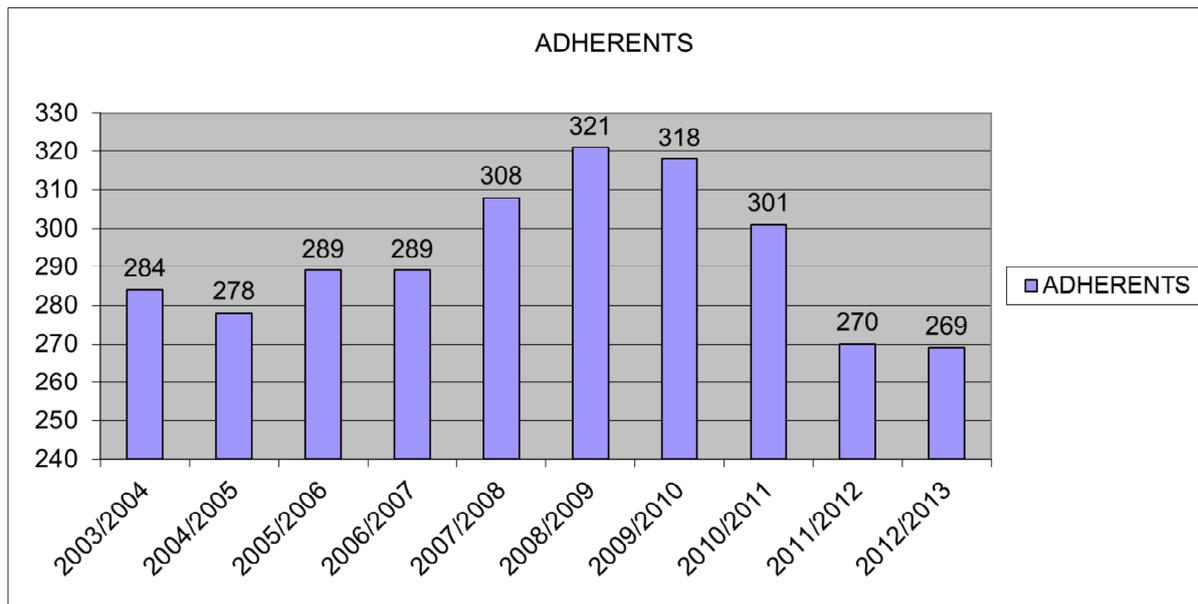
### **a) Les faits marquants**

- Les activités proposées par l'ARM ont eu un grand succès.
- Adhésion de l'ARM à la FESM 74 nouvellement créée (FESM : Fédération des Associations pour la Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie des Stations de Montagnes en Haute-Savoie).
- Les projets techniques à Morzine: deux sont très importants:
  - Le Prodain Express inauguré le 14 Avril 2013
  - Au Pléney les gares de départ et d'arrivée des télécabines ainsi que les remontées mécaniques sont en cours de déconstruction en vue de leur remplacement par des équipements modernes

### **b) Les activités proposées par l'ARM**

- Les succès: ce sont souvent les mêmes chaque année:
  - Les repas d'été toujours très suivis: ainsi 70 personnes ont participé au repas d'été de l'ARM au restaurant de l'Hôtel « Les champs fleuris »; 45 au restaurant de Fréterolles.
  - Les rondos qui attirent toujours un groupe important d'amoureux de la nature: au total 10 randonnées, toutes difficultés confondues ont réuni entre 10 et 20 marcheurs !!!.
  - Les jeudis du Bridge et Scrabble attendus par une vingtaine de passionnés.
  - Le tournoi de Tennis où 16 équipes de double se sont affrontées, et 65 supporteurs ont apprécié le barbecue de clôture.
  - Le concert de musique qui traditionnellement remplit l'Eglise de Morzine, ce qu'il a encore fait cette année avec un admirable programme superbement interprété.
  - Les sorties culturelles, en particulier l'exposition de peinture « Werner Metzbacher » à la Fondation Gianada: « La Couleur »
  - Les compétitions de Golf: celle d'août a réuni 12 joueurs soucieux d'impressionner leur public!!
  - La nouveauté: la Pétanque devrait reprendre cet été.
- Les déceptions :
  - Le repas de fin d'année qui a compté une petite trentaine de convives.

**c) Les adhérents**



**3/ Rapport financier** (préparé par Jacky Lecointre, trésorier et présenté par André Parois)

**SAISON 2012/2013 - Du 1/04/12 au 31/03/13**

<b>RECETTES</b>	
Cotisations	4 842 €
Intérêts Livret A	244 €
Partenariat et Dons divers	312 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 398 €</b>
<i>(Rappel : Budget 2012/2013)</i>	<i>7 100 €</i>

<b>DEPENSES</b>	
Bulletins (impression et frais d'envoi)	2 938 €
Autres prestations et fournitures administratives	385 €
Internet (maintenance et hébergement du site)	215 €
Animations (solde : recettes/dépenses)	1 035 €
Cotisations (O.T. et F.F.A.R.S.M.)	462 €
Assurances	157 €
Dons versés	400 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>5 591 €</b>
<i>(Rappel : Budget 2012/2013)</i>	<i>7 100 €</i>

<b>DISPONIBILITES</b>	
Livret A	10 300,00 €
Compte-Courant	1 359,92 €
Caisse	64,16 €
	11 724,08 €
Cotisations 2013-2014 perçues d'avance	-190,00 €
Cotisation 2012-2013 perçue en avril 2013	18,00 €
Partenariat "Le Pelio" perçu en avril 2013	300,00 €
Abonnement à la Boite Postale Payé le 4/06/2013	-70,56 €
<b>Disponibilités au 31/03/13</b>	<b>11 781,52 €</b>
<i>(Rappel : disponibilités au 31/03/12)</i>	-11 975,64 €

#### **BUDGET SAISON 2013/2014**

<b>RECETTES</b>	
Cotisations	5 800 €
Intérêts Livret A	200 €
Partenariat	300 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 300 €</b>

<b>DEPENSES</b>	
Bulletins	3 000 €
Affranchissements et fournitures diverses	500 €
Internet	300 €
Animations	1 200 €
Cotisations	500 €
Assurances et autres prestations	400 €
Dons versés	400 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 300 €</b>

Le rapport financier et le budget sont approuvés à l'unanimité des présents et pouvoirs. Quidus est donné au trésorier.

Pour la saison 2013/2014, le trésorier propose de laisser la cotisation à 20€ et à 10€ pour les membres associés.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents et pouvoirs.

#### **4/ Elections des membres du conseil**

Alain Hermet, Margaret Hulls, André Parois, Agnès Lesaichot, Denis Lemercier, Jean-Marie Grandhomme, Christian Libouraux et Jacky Lecointre dont les mandats arrivent à échéance sont réélus à l'unanimité.

## **5/ Le projet « Gros porteur »**

### **5.1 - La position de principe de l'ARM**

- Cette position a été adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil d'Administration de l'ARM lors de sa réunion exceptionnelle du 17/08/2012.
- Elle a été remise à Mr le Maire pour information et publiée dans notre bulletin Automne 2012

### **5.2 - La liaison par téléphérique MORZINE - Les PRODAINS**

- Le tracé et le choix technique de la liaison par téléphérique Morzine-Les Prodains sont des maillons essentiels du Projet du Gros Porteur, avec l'aménagement de la zone du Plan, l'accession à la gare, et la liaison avec le massif Pleney-Nyon-Les Gets.
- Avec le Prodains-Express, il complètera la liaison Morzine-Avoriaz

### **5.3 – MORZINE - Les PRODAINS : vidéo 3D du tracé retenu**

- Vidéo communiquée par l'équipe municipale,
- Ce tracé et cette technologie résultent d'une étude portant sur 3 schémas possibles et ont été approuvés à la quasi unanimité, par les différentes associations représentant les acteurs économiques de Morzine comme: les loueurs en meublés, l'ESF de Morzine, le Syndicat des Hôteliers/Cafetiers et Restaurateurs ainsi que l'Association des Commerçants.
- Le Comité de l'Office de Tourisme a également approuvé ce projet par 16 voix pour et une voix contre.
- L'ARM, par l'intermédiaire de sa déléguée Agnès Lesaichot s'est abstenue en attendant la position de son Conseil d'Administration.
- L'association « Développement Harmonieux de Morzine-Avoriaz » est opposée à ce projet mais sans pouvoir présenter encore de contre-projet.
- *La vidéo est projetée au cours de l'assemblée*

### **5.4 – Financement**

- La Mairie ne veut pas d'un financement communal de ce projet.
- Elle va rechercher une Délégation de Service Public (DSP) auprès d'investisseurs privés incluant construction et exploitation sur 30 années.
- L'accès par tunnel n'a pas aujourd'hui de solution de financement.

La discussion et la présentation de Monsieur Hermet sont alors interrompues par l'arrivée de monsieur le Maire de Morzine.

## **5/ Intervention de Monsieur Berger, maire de Morzine**

Monsieur Berger salue l'assistance et répond aux questions de l'assistance.

**Q:** J'ai regardé ce film et on découvre le grand intérêt économique de ce projet. Pour ma part, j'ai une interrogation lorsqu'il est dit que la circulation sera améliorée notamment dans Morzine, grâce à cette infrastructure et que la plupart des cars ne monteront plus à Avoriaz. Cela fait énormément de cars et de voitures à stocker dans le centre de Morzine qui est un centre étroit d'où ma question en termes de nuisance, de bruit, de pollution. Si on doit stocker des dizaines et des dizaines de cars, je ne sais pas où vous allez les mettre !

**R:** Ce projet est une étape dans un projet d'ensemble qui comprend 3 volets : le téléphérique, l'aménagement du secteur du plan et la desserte de cette zone. Si vous avez vu le plan d'ensemble, il est prévu à terme une liaison vers ce secteur par un tunnel qui permettrait de desservir la zone du plan à partir de la route des Gets, sachant que dès aujourd'hui l'accès au téléphérique se ferait par la rive droite de la Drense. Le but n'est pas de stocker tous les cars, mais de diminuer le nombre des navettes urbaines qui traversent Morzine pour emmener les skieurs aux Prodains. Les études de faisabilité démontrent que ce téléphérique est une opération réalisable. Le tunnel est une opération de 10 à 15 M€ qu'il faut financer et que la municipalité n'a pas l'intention de financer. Le téléphérique peut très bien vivre comme cela pour l'instant. Sur le plan de l'urbanisme, une réserve a été mise afin que ce tunnel puisse être réalisé ultérieurement lorsque le financement sera trouvé.

**Q:** Je rebondis sur le transport urbain, si vous supprimez ou réduisez les navettes, comment les habitants de la vallée des Ardoisières vont-ils se déplacer ? Cela risque devenir un ghetto pour eux !

**R:** Il n'est pas question de supprimer les navettes mais de les réduire et de les réorganiser, les transports sur la rive droite continueront à exister, par contre, les navettes Morzine-Le Prodains seront fortement réduites.

**Q:** J'entends beaucoup de gens qui se demandent pourquoi il n'a pas été envisagé une liaison par Supermorzine ce qui paraît plus commode, je sais qu'il y a une raison pour cela, ce serait bien de nous la redonner.

**R:** Aujourd'hui ce n'est pas une liaison piétonne, cela se fait uniquement en ski. Passer par les Prodains est la liaison la plus naturelle, la plus directe. L'idée est d'une part de ne pas faire mourir le village des Prodains et d'autre part de profiter du tronçon « Les Prodains-Avoriaz » qui existe déjà. Faire un ou deux téléphériques passants par Supermorzine serait beaucoup plus onéreux.

**Q:** Quel est le calendrier envisagé ?

**R:** Ce téléphérique est hors du périmètre de la délégation de service public de la SERMA. Cela va donc passer par une nouvelle délégation de service public avec appel d'offre. Aujourd'hui, la municipalité attend le rapport final de l'assistant maître d'ouvrage qui devrait être transmis courant Juillet. Des discussions sont en cours avec le GIE (Groupe inter économique des remontées mécaniques des Portes du Soleil) pour estimer le poids économique de ce futur appareil, la recette de la vente des forfaits étant répartie au sein des Portes du Soleil en fonction du poids économique des appareils. Ce poids dépend du dénivelé, du débit. Certains considèrent le gros porteur comme une navette (→ pas poids) donc pas de recette, ce qui est gênant. D'autres le considère comme une remontée mécanique risquant de déséquilibrer la répartition au sein des Portes du Soleil. A partir du poids, on peut estimer le chiffre d'affaire et déterminer la durée nécessaire à l'amortissement de l'appareil ce qui est une donnée indispensable pour les futurs opérateurs. La recherche d'un opérateur se fera après les élections, il faudra ensuite 3 ans de travaux, donc à partir d'aujourd'hui, l'appareil devrait être opérationnel dans environ 5 ans.

**Q:** Qui décide du tracé ?

**R:** Il y a eu beaucoup de débats, de réunions d'information au sein de l'office de tourisme, avec les commerçants, les hébergeurs ... Unanimement, tout le monde a reconnu que le meilleur tracé est celui qui part place de l'office de tourisme.

**Q:** Je reviens sur l'accès à la station, j'ai l'impression que le projet est bien ficelé mais quand on vous parle d'accès, vous bottez en touche, j'ai l'impression que vous avez mis le chariot avant les bœufs : on fait le projet et après on va voir comment cela se passe pour la circulation.

**R:** On est parti de la situation actuelle avec le flux actuel, on compte sur la déserte par la rive droite via Montriond pour accéder à la zone du Plan.

**Q:** Morzine a toujours eu la réputation d'une station familiale. Il y avait un club multi-loisir qui était formidable pour les enfants, très bien organisé, très apprécié des familles en particulier des grands-parents qui venaient avec leurs petits enfants. Avec surprise, on a constaté que ce club était fermé. Qu'en est-il ?

**R:** Il y avait un grand déficit récurrent sur ce club, on l'a gardé plusieurs années mais comme l'affluence n'était pas suffisante et que les déficits étaient toujours là, on a décidé de supprimer ce club.

**Q:** A propos de l'éclairage nocturne de Morzine, ne serait-il pas possible de diminuer l'intensité de l'éclairage qui aveugle certains appartements ?

**R:** Nous sommes en train de refaire l'éclairage extérieur par secteur. Les nouvelles installations se font avec 2 régimes d'intensité : nuit jusqu'à 20h-21h, puis baisse de la moitié de l'intensité. Cela est obligatoire et va avec les économies d'énergie et la mise aux normes.

**Q:** J'ai entendu parler d'un projet de suppression du téléphérique de Nyons avec son remplacement par un télésiège qui partirait du parking de Nyons. Et il y a actuellement des travaux de terrassement et d'abatage d'arbres. Qu'en est-il ?

**R:** Ce téléphérique dépend de la société du Pléney qui a la délégation du service public. A priori, il n'y a rien de prévu à court terme, la priorité de cette société est le remplacement de la télécabine du Pléney, le remplacement du téléphérique Nyons est à un horizon 5 à 10 ans, les travaux actuels sont des travaux d'élargissement pour EDF.

**Q:** Il y a un problème de sécurité sur la route de Nyons et la route du bas. Il y a maintenant un sens interdit mais qui débute 200m après le début de la route. La route est ainsi à double sens sur la partie la plus étroite, la plus tortueuse et la plus dégradée. Suite à la rencontre d'un tractopelle et d'un poids lourds, j'ai dû faire 200m en marche arrière. En cas d'accident, la responsabilité de la mairie aurait été engagée.

**R:** Il y a eu beaucoup de demande pour que cette route soit en sens unique dans un sens ou dans l'autre. La commission circulation s'est réunie à plusieurs reprises et a proposé ce compromis considéré comme le meilleur. Nous allons en reparler et retourner voir sur place.

**Q:** Sur le parking du téléphérique de Nyons, il y a un abri avec des poubelles particulièrement mal odorant. Serait-il possible de nettoyer ce local ?

**R:** Ce local va être supprimé et remplacé par des containers semi-enterrés.

**Q:** Je reviens sur le sujet du gros porteur, dans le film, il a été montré qu'il y a eu un afflux de nouveaux clients qui avait fait monter le tarif d'utilisation. Que pensez-vous qu'il adviendra du montant des forfaits Morzine et Avoriaz ?

**R:** Il n'y aura aucune incidence particulière, ne serait-ce que pour des raisons de concurrence avec les autres domaines en France ou à l'étranger.

**Q:** Les ordures ménagères ne sont plus ramassées, il faut donc les porter vers les

containers ce que ne font pas les locataires et les sacs poubelles s'entassent au pied des résidences.

**R:** C'est aux copropriétés de s'organiser. Certaines assurent le transport depuis un local dans la résidence vers la déchetterie la plus proche. Cette organisation est liée à la mise en place du tri, c'est une habitude à prendre, une organisation à mettre en place mais il n'y a pas d'autres solutions. Il peut y avoir des dysfonctionnements comme des containers qui débordent suite à des actions de remplissages par des entreprises qui auraient dû aller directement en déchetterie. On traque les dysfonctionnements et on les corrige pour améliorer le système.

**Q:** Le ramassage des ordures va-t-il être supprimé partout ou bien va-t-il rester dans certains endroits ?

**R:** Cela se met en place progressivement au fur et à mesure que les containers sont installés. Mais le centre de Morzine gardera probablement le ramassage car il est compliqué de faire des zones à containers dans le centre de Morzine.

**Q:** L'année dernière, je vous avais demandé s'il était possible d'obtenir un miroir en haut du chemin des Rêches qui arrive sur la route d'Avoriaz. Je vous ai écrit comme vous me l'aviez demandé. Qu'en est-il ?

**R:** Je prends note, ce miroir sera installé.

**Q:** Avez-vous dans le budget de l'année prochaine, la poursuite de l'enfouissement des fils ?

**R:** On fait systématiquement l'enfouissement des fils à l'occasion de travaux, mais ce n'est pas toujours simple notamment avec EDF.

**Question adressée au président de l'ARM :** la motion qui a été votée par le conseil d'administration de notre association est un projet qui doit faire l'objet d'une approbation en assemblée générale. Que pensez-vous faire à ce sujet ?

**R:** Je comprends la question et le dilemme, cela sera traité lors de l'assemblée de l'année prochaine.

**Question adressée à Monsieur Cotillard :** la tarification des abonnements saisons pour la piscine est particulièrement obscure, très compliquée et a priori en forte augmentation par rapport à l'année dernière !

**R:** Pour ce qui est du multi-pass, il n'y a eu aucune évolution par rapport à l'année dernière. En temps que résident, en payant 10€ par lit vous adhérez ainsi à l'association multi-pass des Portes du Soleil et après, vous aurez la possibilité de prendre le multi-pass à 2 € la journée. Pour ce qui est de l'augmentation, je vais vérifier mais je pense qu'il n'y a pas eu de changement majeur.

En tant que président de l'office de tourisme, je suis un homme heureux car je trouve que le maire et son équipe ont fait un travail considérable, Morzine s'est bien améliorée avec une bonne coopération entre la mairie et l'office de tourisme. Il est important d'être dans une station qui a des projets comme par exemple le gros porteur pour aller de l'avant et ne pas mourir.

## **6/ Remises des dons**

Comme il est de tradition, l'ARM procède ensuite à la remise d'un don sous la forme d'un chèque de 200€ :

- A la bibliothèque de Morzine pour l'aider à s'équiper et continuer le travail accompli par Madame Sylvette Kutnitzky, la responsable de la bibliothèque de Morzine.
- Aux pompiers de Morzine/Avoriaz qui rappellent qu'ils font plus de 1100 interventions dans l'année avec 3 professionnels et une trentaine de volontaires qui se relayent pour assurer ces secours.

La séance est levée et les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.